



République Démocratique du Congo
Ministère du Plan
Comité de Conjoncture Economique
Secrétariat Technique

NOTE DE CONJONCTURE ECONOMIQUE
HEBDOMADAIRE

N°07/2024

« Semaine du 11 au 16 février 2024 »

Février 2024

1. Contexte international

L'actualité économique internationale a été marquée par la publication du rapport de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) sur les Perspectives économiques mondiales (édition de février 2024).

Ce rapport indique que l'économie mondiale reste étonnamment résiliente en 2023, la baisse des prix de l'énergie et l'atténuation des tensions sur les chaînes d'approvisionnement ayant contribué à faire reculer l'inflation plus rapidement que prévu. En effet, en ce qui concerne la croissance économique mondiale, estimée à 3,1% en 2023, elle devrait s'établir à 2,9% en 2024. En 2025, elle devrait s'accélérer légèrement à 3,0%, les prix devant revenir à l'objectif dans la plupart des grandes économies du G20.

S'agissant de l'inflation mondiale, bien qu'élevée en 2023, elle devrait retrouver des niveaux conformes aux objectifs fixés par les banques centrales dans la plupart des grandes économies d'ici la fin de 2025. En effet, d'après les projections, dans les économies avancées du G20, l'inflation devrait baisser progressivement pour s'établir à 6,6% et 3,8% respectivement en 2024 et 2025 contre 7,0% en 2023.

A cet effet, l'OCDE recommande aux gouvernements de : *(i) maintenir les politiques monétaires restrictives pour garantir que l'inflation s'inscrive durablement dans les limites des cibles retenues par les banques centrales ; (ii) mettre en place des cadres budgétaires à moyen terme crédibles, assortis de plans clairs en matière de dépenses et de fiscalité, pour assurer la viabilité des finances publiques ; et (iii) Mettre un accent particulier sur le capital humain et les compétences en garantissant des dépenses d'éducation suffisantes et efficaces, pour faire face aux défis que représentent le ralentissement de la croissance de la productivité, le vieillissement démographique, la transformation numérique et le changement climatique.*

Les éléments de conjoncture économique au sein de principales régions¹ :

Dans la Zone Euro. La croissance économique devrait passer de 0,5% en 2023 à 0,6% en 2024. En 2025, la croissance devrait rebondir à 1,3% à la faveur du redressement de la consommation et de l'investissement.

Aux Etats-Unis. La croissance économique devrait passer de 2,5% en 2023 à 2,1% en 2024. Cette évolution fait suite à la baisse du pouvoir d'achat des ménages due à une forte inflation, qui a fait que la Réserve Fédérale (FED) durcisse plusieurs fois sa politique monétaire.

En 2025, la croissance devrait se contracter pour se situer à 1,7%.

En Chine. La croissance économique devrait se situer à 4,7% en 2024 contre une estimation de 5,2% en 2023. La forte croissance enregistrée en 2023 est principalement expliquée par l'augmentation des dépenses publiques consacrées au renforcement des capacités de lutte contre les catastrophes naturelles.

En 2025, la croissance devrait se situer à 4,2%.

¹ Les perspectives économiques exploitées à ce niveau proviennent du Rapport intermédiaire de l'OCDE de février 2024.

En Afrique. Les chiffres publiés par les différents appareils statistiques de quelques pays du continent renseignent ce qui suit :

- **En Tanzanie** : le taux d'inflation annuel est resté à son plus bas niveau sur trois ans, soit 3% en janvier 2024.

En comparaison mensuelle, les prix à la consommation ont augmenté de 0,7% en janvier après une hausse de 0,6 % le mois précédent.

- **Au Kenya** : le taux d'inflation annuel a augmenté de 6,9% en janvier en raison principalement d'une forte dépréciation du shilling.

Sur une base mensuelle, les prix à la consommation ont augmenté de 0,4% par rapport au mois de décembre 2023.

- **En Ouganda** : le taux d'inflation annuel a atteint son plus haut niveau en cinq mois, soit 2,8% en janvier 2024 contre 2,6% au cours de chacun des deux mois précédents.

Mensuellement, les prix à la consommation étaient stables en janvier, après avoir augmenté de 0,1% le mois précédent.

- **En Zambie** : le taux d'inflation annuel a continué de grimper pendant le septième mois pour atteindre 13,2% en janvier 2024, le plus élevé depuis février 2022, contre 13,1% le mois précédent, principalement en raison de l'affaiblissement de la monnaie.

Sur une base mensuelle, les prix à la consommation ont augmenté de 2,1% en janvier, soit le niveau le plus élevé en une année, après une hausse de 1,0% le mois précédent.

Les cours des matières premières d'origine minérale et hydrocarbures

Au cours de la semaine du 11 au 16 février, le cours du cuivre a baissé de 0,74% pour se situer à USD/tonne 8.17490. De même, celui du cobalt a baissé de 1,56%, s'établissant à USD 27.868,00 la tonne sur le London Metal Exchange (LME).

Concernant le cours du zinc, il a baissé de 3,28%, pour se situer à USD/tonne 2.307,70. Par contre, le prix de l'étain s'est accru de 7,12%, pour s'établir à USD/tonne 27.106,00.

Quant aux métaux précieux, le prix de l'argent a augmenté de 1,25% pour se situer à Cents US/Once de Troie 2.270,10. Le prix de l'or a, par contre, baissé de 1,42% pour se situer USD/once de Troie 1.999,67.

Par ailleurs, le prix du baril du brent a affiché une hausse de 3,05%, pour se situer à USD 82,39.

Les cours des matières premières d'origine agricole

Au cours de la semaine sous analyse comparativement à la semaine précédente, les prix moyens des tous les produits céréaliers ont baissé. En effet, les prix du blé et du maïs argentin ont respectivement baissé de 1,34% et 4,33% pour se situer à USD/tm 236,40 et 190,20. De même, le prix du riz thaïlandais a régressé de 2,01%, pour se situer à USD/tm 615,80.

Concernant les produits rentiers, le prix du cacao s'est accru de 4,46% et celui du café robusta de 0,66% pour se situer respectivement à USD/tm 5.626,57 et 701,39. Par contre, le prix du café arabica a baissé de 0,14% pour se situer à USD/tm 954,95.

2. Contexte national

Les principales informations économiques suivantes ont marqué la semaine :

(i) l'observation, le 16 février, de la grève par les membres de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) de Kalemie à la suite de l'imposition des taxes jugées illégales et les tracasseries administratives. La FEC relève que vingt-sept services publics perçoivent des taxes au niveau du port de Kalemie alors que d'après elle, il ne devrait y en avoir que quatre.

(ii) l'annonce, le 12 février, par le Ministère des Finances, d'une mobilisation de USD 123,5 millions pour régler les arriérés de subventions du Gouvernement envers les entreprises pétrolières en partenariat avec quatre banques locales, à savoir : EquityBCDC, FirstBank DRC, Ecobank RDC et Standard Bank. Ces mesures s'inscrivent dans une démarche globale d'assainissement et de rationalisation des subventions pétrolières, en vue de garantir une gestion plus efficace et transparente des ressources financières publiques.

3. Résumé de l'évolution de principaux indicateurs économiques en RDC

Secteur réel

A la troisième semaine du mois de février, le marché des biens et services a renseigné une décélération du rythme de formation des prix intérieurs. En effet, le taux d'inflation hebdomadaire s'est fixé à 0,334% contre 0,386% la semaine précédente.

Les plus fortes contributions à cette inflation proviennent des postes « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,22 point de croissance, pc), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+0,03 pc) et « Biens et services divers » (+0,02 pc).

Ainsi, l'inflation a atteint 2,312% en cumul annuel et 22,235% en glissement annuel.

Le taux d'inflation hebdomadaire s'est établi à 0,265% contre 0,424% la semaine précédente à Kinshasa ; 0,290% contre 0,357% à Lubumbashi et 0,446% contre 0,372% à Goma. En cumul annuel, il a atteint 2,401% à Kinshasa ; 2,130% à Lubumbashi et 2,351% à Goma. Enfin, en glissement annuel, il a atteint 23,233% à Kinshasa ; 21,642% à Lubumbashi et 22,528% à Goma.

Pour ce qui est de la production brute de l'énergie électrique par la SNEL, elle a, au mois de janvier 2024, baissé de 3,5% par rapport au mois de décembre 2023, s'affichant à 1,100 millions MWH contre 1,140 millions MWH. Cette baisse est principalement induite par les multiples arrêts du groupe n°7 (G27) de la centrale d'Inga 2 et l'arrêt de la centrale de Mwadingusha pour travaux de réparation du canal de fuite de la chambre de mise en charge.

En glissement annuel à fin janvier 2024, la production de l'énergie électrique a baissé de 2,5%, se situant à 1,128 millions MWH.

Secteur public

Les opérations financières de l'Etat se sont soldées par un excédent mensuel de CDF 71,83 milliards au 16 février contre un déficit de CDF 181,09 milliards réalisé au 09 février 2024. Cet excédent résulte de recettes de CDF 891,55 milliards et de dépenses incluant l'amortissement de la dette de CDF 819,71 milliards.

En cumul annuel au 16 février 2024, la situation de trésorerie de l'Etat, intégrant l'amortissement de la dette, est provisoirement excédentaire de CDF 47,73 milliards. Cet excédent résulte de recettes de CDF 2.663,62 milliards et de dépenses de CDF 2.615,88 milliards.

Pour ce qui est du marché des titres, conformément au calendrier indicatif des émissions des Titres du Trésor Indexé, il s'est tenu le mardi 13 février, la troisième adjudication de l'année 2024. A l'issue de celle-ci, le Ministère des Finances a levé la somme de CDF 20,00 milliards des Bons du Trésor Indexés à 6 mois au taux moyen pondéré de 28,00%.

Au 16 février, le cumul des émissions enregistrées est de CDF 188,00 milliards pour les titres du Trésor indexés et de USD 25,00 millions pour les Titres du Trésor émis en dollar américain.

Pour ce qui est des encours budgétaires, au 16 février, ils se sont chiffrés à CDF 964,9 milliards contre 854,7 milliards au 09 février, soit un accroissement de CDF 110,2 milliards. La phase à confirmer l'engagement s'est chiffrée à CDF 2,3 milliards contre une valeur nulle au 09 février, soit une augmentation de CDF 2,3 milliards. La phase à liquider s'est chiffrée à CDF 0,1 milliard contre 1,4 milliard, soit une baisse de 1,3 milliard. Et la phase à ordonnancer s'est située à CDF 962,3 milliards contre CDF 853,3 milliards, soit 109,0 milliards.

Concernant les exonérations et allègements douaniers, ils ont, du 10 au 16 février, augmenté de 1,0%, s'établissant à CDF 93,67 milliards (USD 34,55 millions) contre CDF 92,99 milliards (USD 34,21 millions) une semaine plus tôt. Cette augmentation est soutenue principalement par celle des allègements douaniers liés au *Code Minier* (26,3 points de croissance).

En cumul annuel au 16 février 2024, ces exonérations et allègements douaniers se sont situés à CDF 474,08 milliards (USD 174,86 millions).

Pour parvenir à une gestion globale et efficace des exonérations, il importe que le plan de rationalisation de dépenses fiscales (voir annexe Loi de finances 2024) élaboré avec l'appui de nos partenaires soit mis en exécution.

Secteur extérieur

Au 16 février, le taux de change a affiché une dépréciation de 0,62% à l'indicatif et une appréciation de 0,52% au parallèle du franc congolais face au dollar américain par rapport au 09 février. En effet, le dollar s'est négocié à CDF 2.724,61 contre 2.707,74 à l'indicatif et à CDF 2.722,50 contre 2.736,57 au parallèle la semaine précédente.

Ainsi l'écart entre les deux segments de marché est passé, d'une semaine à l'autre, de CDF 28,83 à 2,11.

Dans les principales villes, le taux de change moyen parallèle s'est, en rythme hebdomadaire, établi à : CDF 2.740,00 contre 2.725,00 à Boma ; CDF 2.744,30 contre 2.728,63 à Goma ; CDF 2.725,00 contre 2.720,00 à Lubumbashi et à CDF 2.735,00 contre 2.720,00 à Matadi.

Le taux de change est demeuré stable à Bandundu (CDF 2.725,00) ; Bukavu (CDF 2.715,00) ; Kindu (CDF 2.775,00) ; Kisangani (CDF 2.725,00) ; Kananga (2.750,00) ; Mbandaka (CDF 2.725,00) et à Mbuji - Mayi (CDF 2.737,50).

En ce qui concerne les réserves internationales, elles ont, au 15 février, enregistré une baisse de 0,90% par rapport au 09 février, s'établissant à USD 5.010,28 millions contre USD 5.055,88 millions. Ce niveau de réserves correspond à 2,71 mois (11,72 semaines) d'importations des biens et services.

Comparativement au niveau atteint au 31 décembre 2023, les réserves internationales ont baissé de 2,36%.

Concernant les importations déclarées de biens du 10 au 16 février, elles ont globalement progressé de 22,90% par rapport à la semaine précédente, s'établissant à USD 228,14 millions. Cette progression résulte entre autres de la hausse des importations des produits pharmaceutiques (+58,03%), malgré la baisse des importations du ciment (-67,02%) et des produits de première nécessité (-30,51%).

L'analyse détaillée des importations de principaux biens de première nécessité renseigne, d'une semaine à l'autre, des variations (en **volume** et en **valeur**) ci-après : farine de froment (+1.703,26% et +1.647,83%) ; farine de maïs (-74,72% et -72,51%) ; riz (-19,95% et -23,35%) ; sucre (-50,00% et -38,65%) ; poissons (-51,33% et -45,34%) ; viandes (-51,58% et -47,05%) et huiles (+302,41% et +313,53%).

Pour ce qui est des importations déclarées du maïs (farine et semences), elles ont, du 10 au 16 février, baissé de 73,81%, se chiffrant à 2.637,89 tonnes contre 10.072,74 tonnes. Celles déclarées aux postes frontaliers du grand Katanga, du Kongo central et du grand Kivu ont respectivement représenté 72,86% ; 15,73% et 11,41%.

Du 10 au 16 février 2024, les importations déclarées du ciment, constituées principalement du ciment portland, se sont chiffrées à 451,73 tonnes contre 1.060,84. Celles déclarées aux postes frontaliers du grand Kivu ont représenté 54,55% ; du grand Katanga 16,53% et de la province Orientale 14,46%.

Au cours de la même semaine, les exportations déclarées des biens se sont globalement contractées de 7,11% comparativement à la semaine d'avant, pour se chiffrer à USD 635,73 millions. Cette contraction est principalement imputable à la baisse des exportations des produits miniers (-7,99%), se situant à USD 617,67 millions.

Pour ce qui est des exportations déclarées en volume des autres produits, elles ont, d'une semaine à l'autre, haussé pour le bois (+43,09%) ; le cacao (+55,95%) et le caoutchouc (+32,71%), s'affichant respectivement à 9.526,95 ; 2.336,04 et 131,61 tonnes.

Secteur monétaire

L'analyse des agrégats monétaires, au 16 février, renseigne une baisse de la base monétaire et des passifs monétaires au sens large (M2) respectivement de CDF 5,51 milliards (-0,03%) et 46,41 milliards (-0,13%) par rapport au 09 février pour se chiffrer à CDF 8.363,38 milliards et 36.305,88 milliards.

La baisse de la base monétaire résulte de celle des actifs intérieurs nets de CDF 499,55 milliards de suite de la régression des créances nettes sur l'Administration Centrale, tandis que les actifs extérieurs nets se sont accrus de CDF 497,04 milliards. Pour ce qui est de la baisse des passifs monétaires au sens large (M2), elle est consécutive à celle des actifs intérieurs nets de CDF 543,46 milliards, de suite de la baisse des créances nettes sur l'Administration Centrale, alors que les actifs extérieurs nets se sont accrus de CDF 497,04 milliards.

Par ailleurs, à la même date, l'encours global du *Bon BCC* s'est situé à CDF 275,00 milliards après 285,00 milliards une semaine plus tôt, occasionnant ainsi une injection hebdomadaire de CDF 10,00 milliards.

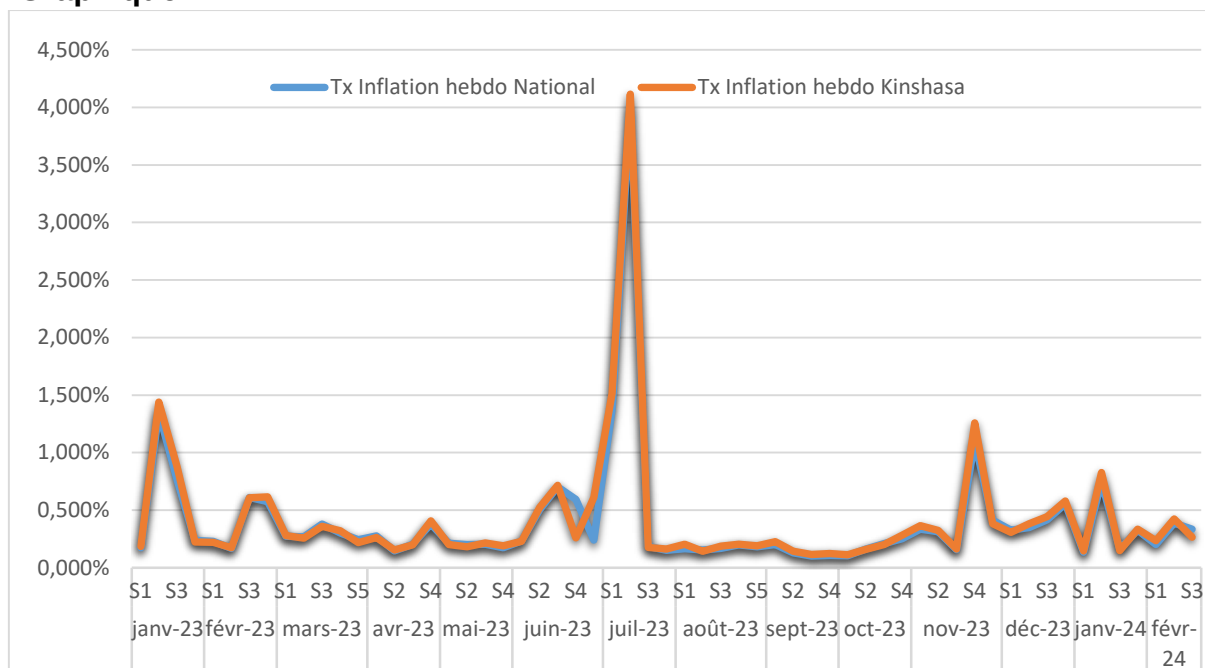
4. Analyse détaillée des principaux indicateurs économiques

4.1. Indice des prix à la consommation

A la troisième semaine du mois de février, le marché des biens et services a renseigné une décélération du rythme de formation des prix intérieurs. En effet, le taux d'inflation hebdomadaire s'est fixé à 0,334% contre 0,386% la semaine précédente. Les plus fortes contributions à cette inflation proviennent des postes « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,22 point de croissance, pc), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+0,03 pc) et « Biens et services divers » (+0,02 pc). Ainsi, l'inflation a atteint 2,312% en cumul annuel et 22,235% en glissement annuel.

Le taux d'inflation hebdomadaire s'est établi à 0,265% contre 0,424% la semaine précédente à Kinshasa ; 0,290% contre 0,357% à Lubumbashi et 0,446% contre 0,372% à Goma. En cumul annuel, il a atteint 2,401% à Kinshasa ; 2,130% à Lubumbashi et 2,351% à Goma. Enfin, en glissement annuel, il a atteint 23,233% à Kinshasa ; 21,642% à Lubumbashi et 22,528% à Goma.

Graphique 4.1-1 : Evolution de l'inflation hebdomadaire nationale



Source : Institut National de la Statistique (INS)

4.2. Production brute de l'énergie électrique

Au mois de janvier 2024, la production brute de l'énergie électrique par la SNEL a baissé de 3,5% par rapport au mois de décembre 2023, s'affichant à 1,100 millions MWH contre 1,140 millions MWH. Cette baisse est principalement induite par les multiples arrêts du groupe n°7 (G27) de la centrale d'Inga 2 et l'arrêt de la centrale de Mwadingusha pour travaux de réparation du canal de fuite de la chambre de mise en charge.

En glissement annuel à fin janvier 2024, la production de l'énergie électrique a baissé de 2,5%, se situant à 1,128 millions MWH.

Tableau 4.2-1 : Evolution de la production de l'énergie électrique (en MWH) au mois de janvier 2024

CENTRALES	ANNEES		2023		2024	Var (%)	
	Janvier (1)	Décembre (2)	Janvier (3)	(3)/(2)	(3)/(1)		
TOTAL Energie électrique (en MWH)	1 128 487,45	1 140 467,24	1 100 311,00	-3,52%	-2,50%		
Energie Hydroélectrique	1 127 950,78	1 139 546,51	1 099 052,48	-3,55%	-2,56%		
INGA 1	227 012,00	232 000,00	227 449,00	-1,96%	0,19%		
INGA 2	552 033,00	470 975,00	431 545,00	-8,37%	-21,83%		
ZONGO 1	11 403,00	10 864,00	11 288,00	3,90%	-1,01%		
ZONGO 2	60 957,70	108 570,60	107 777,10	-0,73%	76,81%		
SANGA	5 360,00	5 958,90	6 109,50	2,53%	13,98%		
NSEKE	135 895,80	179 088,05	182 594,19	1,96%	34,36%		
NZILO	38 828,71	32 537,02	32 721,95	0,57%	-15,73%		
MWADINGUSHA	47 819,00	49 842,00	49 339,00	-1,01%	3,18%		
KONI	24 008,82	26 582,70	27 082,80	1,88%	12,80%		
RUZIZI 1	14 745,35	15 549,25	14 609,98	-6,04%	-0,92%		
TOTAL RESEAU INTERCONNECTE (A)	1 118 063,38	1 131 967,52	1 090 516,52	-3,66%	-2,46%		
TSHOPO	3 081,20	2 137,99	2 892,40	35,29%	-6,13%		
MOBAYI MBONGO	1 758,00	826,80	1 684,56	103,74%	-4,18%		
BENDERA	4 483,20	4 614,20	3 959,00	-14,20%	-11,69%		
KILUBI	565,00	-	-	-	-100,00%		
TOTAL RESEAU ISOLE (B)	9 887,40	7 578,99	8 535,96	12,63%	-13,67%		
Energie Thermique	536,67	920,73	1 258,52	36,69%	134,51%		
Kikwit	-	-	5,14	-	-		
Idiofa	-	-	-	-	-		
Moanda (Gaz)	114,53	298,01	665,38	123,27%	480,97%		
Mbandaka	28,07	-	28,88	-	2,89%		
Boende	-	16,25	24,52	-	-		
Gbadolite	-	-	-	-	-		
Gemena	-	0,93	17,31	-	-		
Lisala	-	6,95	13,65	-	-		
Bumba	-	-	-	-	-		
Libenge	-	-	7,13	-	-		
Ankoro	-	-	-	-	-		
Malembankulu	-	-	-	-	-		
Kananga	272,19	419,40	313,28	-25,30%	15,10%		
Mwene-Ditu	-	-	-	-	-		
Mweka	-	-	-	-	-		
Mbuji-mayi	102,96	164,13	149,66	-8,82%	45,36%		
Isiro	18,92	15,06	33,57	122,91%	77,43%		

Source : SNEL + Calcul du Secrétariat technique du Comité de Conjoncture Economique

4.3. Finances publiques

Les opérations financières de l'Etat se sont soldées par un excédent mensuel de CDF 71,83 milliards au 16 février contre un déficit de CDF 181,09 milliards réalisé au 09 février 2024. Cet excédent résulte de recettes de CDF 891,55 milliards et de dépenses incluant l'amortissement de la dette de CDF 819,71 milliards.

En cumul annuel au 16 février 2024, la situation de trésorerie de l'Etat, intégrant l'amortissement de la dette, est provisoirement excédentaire de CDF 47,73 milliards. Cet excédent résulte de recettes de CDF 2.663,62 milliards et de dépenses de CDF 2.615,88 milliards.

4.4. Marché de titres publics

Conformément au calendrier indicatif des émissions des Titres du Trésor Indexé, il s'est tenu le mardi 13 février, la troisième adjudication de l'année 2024. A l'issue de celle-ci, le Ministère des Finances a levé la somme de CDF 20,00 milliards des Bons du Trésor Indexés à 6 mois au taux moyen pondéré de 28,00%.

Au 16 février, le cumul des émissions enregistrées est de CDF 188,00 milliards pour les titres du Trésor indexés et de USD 25,00 millions pour les Titres du Trésor émis en dollar américain.

4.5. Encours budgétaires

Les encours budgétaires, au 16 février, se sont chiffrés à CDF 964,9 milliards contre 854,7 milliards au 09 février, soit un accroissement de CDF 110,2 milliards. La phase à confirmer l'engagement s'est chiffrée à CDF 2,3 milliards contre une valeur nulle au 09 février, soit une augmentation de CDF 2,3 milliards. La phase à liquider s'est chiffrée à CDF 0,1 milliard contre 1,4 milliard, soit une baisse de 1,3 milliard. Et la phase à ordonnancer s'est située à CDF 962,3 milliards contre CDF 853,3 milliards, soit 109,0 milliards.

4.6. Exonérations et allègements douaniers

Les exonérations et allègements douaniers ont, du 10 au 16 février, augmenté de 1,0 %, s'établissant à CDF 93,67 milliards (USD 34,55 millions) contre CDF 92,99 milliards (USD 34,21 millions) une semaine plus tôt. Cette augmentation est soutenue principalement par celle des allègements douaniers liés au Code Miniers (26,3 points de croissance).

En cumul annuel au 16 février 2024, ces exonérations et allègements douaniers se sont situés à CDF 474,08 milliards (USD 174,86 millions).

Tableau 4.6-1 : Evolution hebdomadaire des exonérations et allègements douaniers

(en USD)	Du 03/ au 09/02/	Du 10/ au 16/02/	Variation (en %)	Cumul annuel au 16/02/2024	Contrib. (en pc)	Poids (en %)
Accords et conventions particulières	1,201,970.0	272,829.7	-77.3	2,906,243.7	-2.7	0.8
Code des investissements	1,751,448.3	1,813,894.0	3.6	9,327,776.3	0.2	5.2
Code Minier	9,838,603.3	18,845,223.0	91.5	91,856,737.3	26.3	54.5
Courrier	2,367.0	0.0	-100.0	5,557.0	0.0	0.0
Envoi de secours	0.0	96,028.0	-	96,028.0	0.3	0.3
Exonération dérogatoire	25,988.3	2,232,403.8	8,490.0	2,818,394.2	6.4	6.5
Exonération des intrants agricoles et d'élevage	100,743.3	185,399.7	84.0	629,208.0	0.2	0.5
Exonération TVA	3,116,281.7	1,999,028.5	-35.9	12,039,735.2	-3.3	5.8
Gouvernement et autres institutions étatiques	373,211.7	0.0	-100.0	1,036,951.7	-1.1	0.0
Marché public à financement extérieur	15,771,056.7	7,638,885.0	-51.6	31,047,497.7	-23.8	22.1
Missions diplomatiques	1,328,780.0	585,310.8	-56.0	7,747,096.8	-2.2	1.7
MONUSCO	10,818.0	18,005.2	66.4	711,073.2	0.0	0.1
Objets de déménagement	9,777.0	16,355.5	67.3	64,295.5	0.0	0.0
ONG de droit congolais	40,445.0	114,479.2	183.0	711,476.2	0.2	0.3
ONG de droit international	61,733.0	272,062.0	340.7	10,491,531.0	0.6	0.8
Ordre de Malte	60,360.0	0.0	-100.0	237,736.0	-0.2	0.0
Prod. Import-Export énergie électrique	236,597.0	116,450.8	-50.8	353,047.8	-0.4	0.3
Régime CKD	271,803.0	345,354.3	27.1	1,322,289.3	0.2	1.0
Régime MKD	8,890.0	0.0	-100.0	148,875.0	0.0	0.0
Total Exo	34,210,873.3	34,551,709.5	1.0	174,865,112.8	1.0	100.0

Source : CCE/Min. Plan, données de la DGDA

4.7. Marché de changes

Au 16 février, le taux de change a affiché une dépréciation de 0,62% à l'indicatif et une appréciation de 0,52% au parallèle face au dollar américain par rapport au 09 février. En effet, le dollar s'est négocié à CDF 2.724,61 contre 2.707,74 à l'indicatif et à CDF 2.722,50 contre 2.736,57 au parallèle la semaine Précédente.

Ainsi l'écart entre les deux segments de marché est passé, d'une semaine à l'autre, de CDF 28,83 à 2,11.

Dans les principales villes, le taux de change moyen parallèle s'est, en rythme hebdomadaire, établi à : CDF 2.740,00 contre 2.725,00 Boma ; CDF 2.744,30 contre 2.728,63 à Goma ; CDF 2.725,00 contre 2.720,00 à Lubumbashi et à CDF 2.735,00 contre 2.720,00 à Matadi.

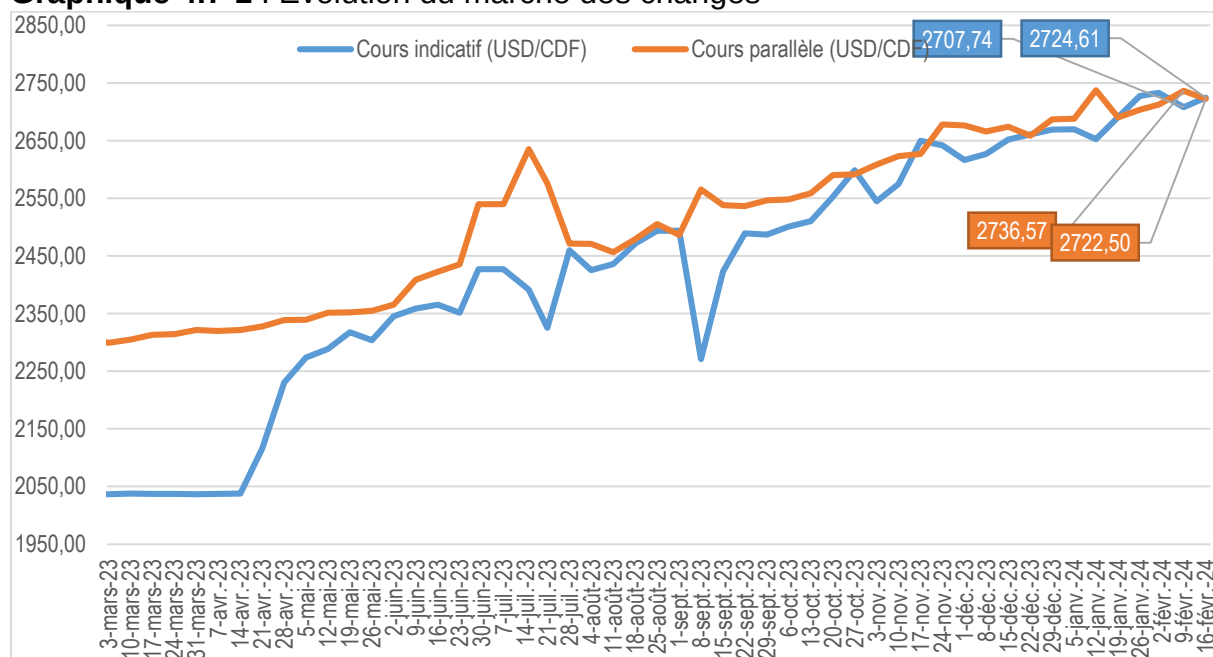
Le taux de change est demeuré stable à Bandundu (CDF 2.725,00) ; Bukavu (CDF 2.715,00) ; Kindu (CDF 2.775,00) ; Kisangani (CDF 2.725,00) ; Kananga (2.750,00) ; Mbandaka (CDF 2.725,00) et à Mbuji - Mayi (CDF 2.737,50).

Tableau 4.7-1 : Evolution du marché des changes

Rubrique	05-Janv	12-Janv	19-Janv	26-Janv	02-Fév	09-Fév	16-Fév
1. Cours indicatif (USD/CDF)							
* Fin période	2669,79	2652,50	2690,97	2727,48	2733,03	2707,74	2724,61
Variation (en %)	-0,32	-0,03	0,65	-1,43	-1,34	0,93	-0,62
* Moyenne	2673,50	2673,57	2676,26	2689,29	2730,94	2728,17	2724,10
Variation (en %)	-0,37	0,00	-0,10	-0,48	-0,50	0,10	0,15
1. Cours parallèle (USD/CDF)							
* Acheteur							2700,00
* Vendeur							2745,00
* Fin période Moyen	2686,67	2687,92	2737,50	2690,00	2712,19	2736,57	2722,5
Variation (en %)	-1,05	-0,05	-1,81	1,77	-0,32	-0,89	0,52
* Moyenne	2678,44	2686,46	2723,80	2702,22	2708,38	2725,69	2721,88
Variation (en %)	0,51	0,30	-1,37	0,80	-0,25	-0,69	0,14
Ecart entre les cours (en CDF)	17,12	-18,13	-85,00	0,97	24,04	28,83	2,11

Source : ST-CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

Graphique 4.7-1 : Evolution du marché des changes



Source : ST-CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

4.8. Réserves de change

Les réserves internationales ont, au 15 février, enregistré une baisse de 0,90% par rapport au 09 février, s'établissant à USD 5.010,28 millions contre USD 5.055,88 millions.

Ce niveau de réserves correspond à 2,71 mois (11,72 semaines) d'importations des biens et services.

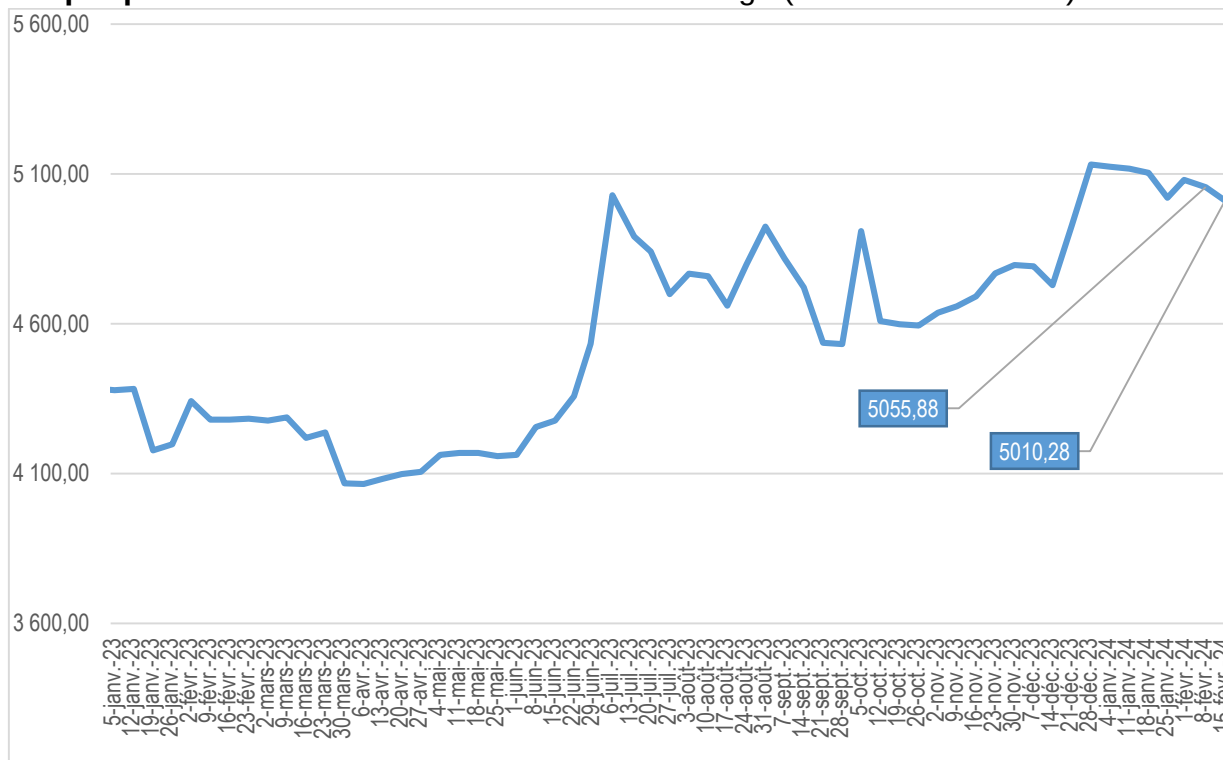
Comparativement au niveau atteint au 31 décembre 2023, les réserves internationales ont baissé de 2,36%.

Tableau 4.8-1 : Evolution des Réserves des changes (en millions de USD)

Périodes	2023			2024	Hebdo 2024		Variation %	
Rubriques	Déc. (1)	Nov. (2)	Déc. (3)	Janv. (4)	09-Fév (5)	15-Fév (6)	(6)/(1)	(6)/(5)
Réserves internationales : stock	5131,14	4803,23	5131,14	5044,13	5055,88	5010,28	-2,36	-0,90
Variation	-	-6,39	6,83	1,70	0,23	-0,90		
* En mois d'importation	2,77	2,60	2,77	2,73	2,73	2,72	-	-
* En semaines d'importation	12,01	11,24	12,01	11,80	11,83	11,72	-	-

Source : ST-CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

Graphique 4.8-1 : Evolution des Réserves de change (en millions de USD)



Source : ST-CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

4.9. Importations déclarées de biens

Les importations déclarées de biens ont, du 10 au 16 février, globalement progressé de 22,90% par rapport à la semaine précédente, s'établissant à USD 228,14 millions. Cette progression résulte entre autres de la hausse des importations des produits pharmaceutiques (+58,03%), malgré la baisse des importations du ciment (-67,02%) et des produits de première nécessité (-30,51%).

L'analyse détaillée des importations de principaux biens de première nécessité renseigne, d'une semaine à l'autre, des variations (en volume et en valeur) ci-après : farine de froment (+1.703,26% et +1.647,83%) ; farine de maïs (-74,72% et -72,51%) ; riz (-19,95% et -23,35%) ; sucre (-50,00% et -38,65%) ; poissons (-51,33% et -45,34%) ; viandes (-51,58% et -47,05%) et huiles (+302,41% et +313,53%).

Tableau 4.9-1 : Evolution hebdo et mensuelle des importations déclarées de biens (en USD)

		20 au 26/01 (1)	27/01 au 02/02 (2)	03 au 09/02 (3)	10 au 16/02 (4)	variation en % (4)/(3)
IMPORTATIONS	USD	268 250 776,00	254 237 526,00	185 629 564,17	228 142 749,99	22,90
CIMENT	Tonne	3 793,55	4 092,06	1 060,84	451,73	-57,42
	USD	695 005,00	374 165,00	139 585,83	46 030,83	-67,02
PROD. PHARMA	Tonne	1 135,37	827,00	656,30	827,31	26,06
	USD	3 897 986,00	4 838 651,00	2 610 742,17	4 125 705,50	58,03
P.P.N	Tonne	30 083,25	24 774,75	36 503,16	29 608,05	-18,89
	USD	15 160 151,00	37 234 378,00	13 754 143,67	9 558 116,17	-30,51
Farines de froment	Tonne	1 527,05	6 594,94	106,06	1 912,46	1 703,26
	USD	858 151,00	23 546 028,00	58 333,33	1 019 565,17	1 647,83
Farines de maïs	Tonne	4 550,70	4 190,58	10 072,74	2 546,89	-74,72
	USD	1 566 995,00	6 398 917,00	2 998 126,83	824 247,67	-72,51
Riz	Tonne	613,89	1 179,80	9 170,07	7 340,32	-19,95
	USD	204 592,00	337 083,00	1 639 209,83	1 256 383,33	-23,35
Sucre	Tonne	56,59	70,00	484,17	242,08	-50,00
	USD	33 853,00	40 014,00	207 832,33	127 514,33	-38,65
Poissons	Tonne	12 550,77	5 084,43	6 619,78	3 221,97	-51,33
	USD	7 562 619,00	2 822 984,00	4 000 984,17	2 187 066,00	-45,34
Viandes	Tonne	6 267,42	6 211,63	9 190,98	4 450,20	-51,58
	USD	2 529 242,00	2 657 745,00	3 496 054,33	1 851 286,50	-47,05
Huile	Tonne	235,54	336,37	130,78	526,26	302,41
	USD	151 595,00	228 292,00	83 534,50	345 438,33	313,53

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la DGDA

4.10. Importations du maïs par porte d'entrée

Les importations déclarées du maïs (farine et semences) ont, du 10 au 16 février, baissé de 73,81%, se chiffrant à 2.637,89 tonnes contre 10.072,74 tonnes. Celles déclarées aux postes frontaliers du grand Katanga, du Kongo central et du grand Kivu ont respectivement représenté 72,86% ; 15,73% et 11,41%.

Tableau 4.10-1 : Imports mensuelles du maïs par province (en tonne, sauf indication contraire)

PROVINCE	03 au 09/02	Part (en %)	03 au 09/02	Part (en %)	Var en %
KATANGA	9769,67	96,99	1922,03	72,86	-80,33
KONGO CENTRAL	87,09	0,86	414,87	15,73	376,36
GRAND KIVU	183,31	1,82	301,00	11,41	64,20
GRANDE ORIENTALE	32,67	0,32	0,00	0,00	-100,00
Total général	10072,74	100,00	2637,89	100,00	-73,81

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la DGDA

4.11. Importations du ciment par porte d'entrée

Du 10 au 16 février 2024, les importations déclarées du ciment, constituées principalement du ciment portland, se sont chiffrées à 451,73 tonnes contre 1.060,84. Celles déclarées aux postes frontaliers du grand Kivu ont représenté 54,55% ; du grand Katanga 16,53% et de la province Orientale 14,46%.

Tableau 4.11-1 : Importations du ciment par province (en tonne, sauf indication contraire)

PROVINCE / NATURE DE MARCHANDISE	09 au 02/02	Part (en %)	10 au 16/02	Part (en %)
PROVINCE ORIENTALE	653,33	61,59	65,33	14,46
Autres ciments portlands	653,33	61,59	65,33	14,46
KATANGA	0,00	0,00	74,67	16,53
Ciments hydrauliques	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres ciments portlands	0,00	0,00	74,67	16,53
Ciments portland blancs	0,00	0,00	0,00	0,00
GRAND KIVU	340,90	32,13	246,40	54,55
Autres ciments portlands	340,90	32,13	246,40	54,55
KINSHASA	0,00	0,00	65,33	14,46
Ciments portland blancs	0,00	0,00	65,33	14,46
KONGO CENTRAL	66,61	6,28	0,00	0,00
Ciments hydrauliques	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres ciments portlands	59,29	5,59	0,00	0,00
Ciments portland blancs	7,32	0,69	0,00	0,00
Total général	1 060,84	100,00	451,73	100,00

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la DGDA

4.12. Exportations déclarées de biens

Au cours de la même semaine, les exportations déclarées des biens se sont globalement contractées de 7,11% comparativement à la semaine d'avant, pour se chiffrer à USD 635,73 millions. Cette contraction est principalement imputable à la baisse des exportations des produits miniers (-7,99%), se situant à USD 617,67 millions.

Pour ce qui est des exportations déclarées en volume des autres produits, elles ont, d'une semaine à l'autre haussé pour le bois (+43,09%) ; le cacao (+55,95%) et le caoutchouc (+32,71%), s'affichant respectivement à 9.526,95 ; 2.336,04 et 131,61 tonnes.

Tableau 4.12-1 : Evolution hebdo et mensuelle des exports déclarés des biens (en USD)

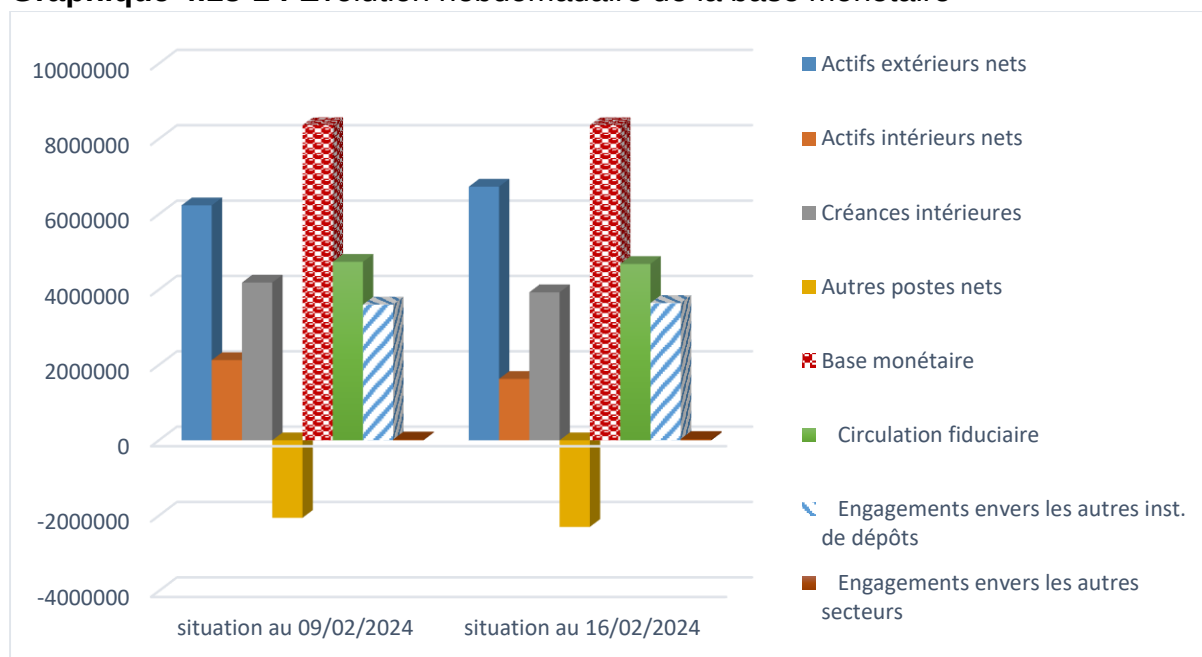
		20 au 26/01 (1)	27/01 au 02/02 (2)	03 au 09/02 (3)	10 au 16/02 (4)	variation en % (4)/(3)
EXPORTATIONS	USD	814 477 368,00	775 098 036,00	684 403 289,50	635 734 810,54	-7,11
Produits miniers	Tonne	107 293,32	100 658,30	88 563,46	80 225,61	-9,41
	USD	794 049 424,73	763 554 247,18	671 337 952,47	617 665 805,59	-7,99
dont cuivre	Tonne	86 036,58	80 664,80	77 691,57	71 471,88	-8,01
	USD	590 594 294,28	569 328 411,21	526 991 597,78	542 035 892,94	2,85
cobalt	Tonne	20 193,29	18 262,99	10 126,16	7 995,72	-21,04
	USD	175 513 641,28	157 426 928,41	86 419 474,92	69 292 468,44	-19,82
Bois	Tonne	439,00	262,01	6 657,93	9 526,95	43,09
	USD	152 078,33	51 337,96	1 613 878,13	2 335 559,74	44,72
Cacao	Tonne	1 906,80	1 961,86	1 497,93	2 336,04	55,95
	USD	6 316 132,42	6 571 066,01	4 872 411,92	8 563 150,01	75,75
Caoutchouc	Tonne	126	123,046	99,17	131,61	32,71
	USD	113 773,78	84 740,35	44 548,31	49 866,54	11,94

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la DGDA

4.13. Base monétaire

La base monétaire a, au 16 février, connu une baisse de CDF 5,51 milliards (-0,03%) pour se chiffrer à CDF 8.363,38 milliards après 8.365,89 milliards au 09 février. Cette baisse résulte de celle des actifs intérieurs nets de CDF 499,55 milliards de suite de la régression des créances nettes sur l'Administration centrale, tandis que les actifs extérieurs nets se sont accrus de CDF 497,04 milliards. Elle est située dans la circulation fiduciaire.

Graphique 4.13-1 : Evolution hebdomadaire de la base monétaire



Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

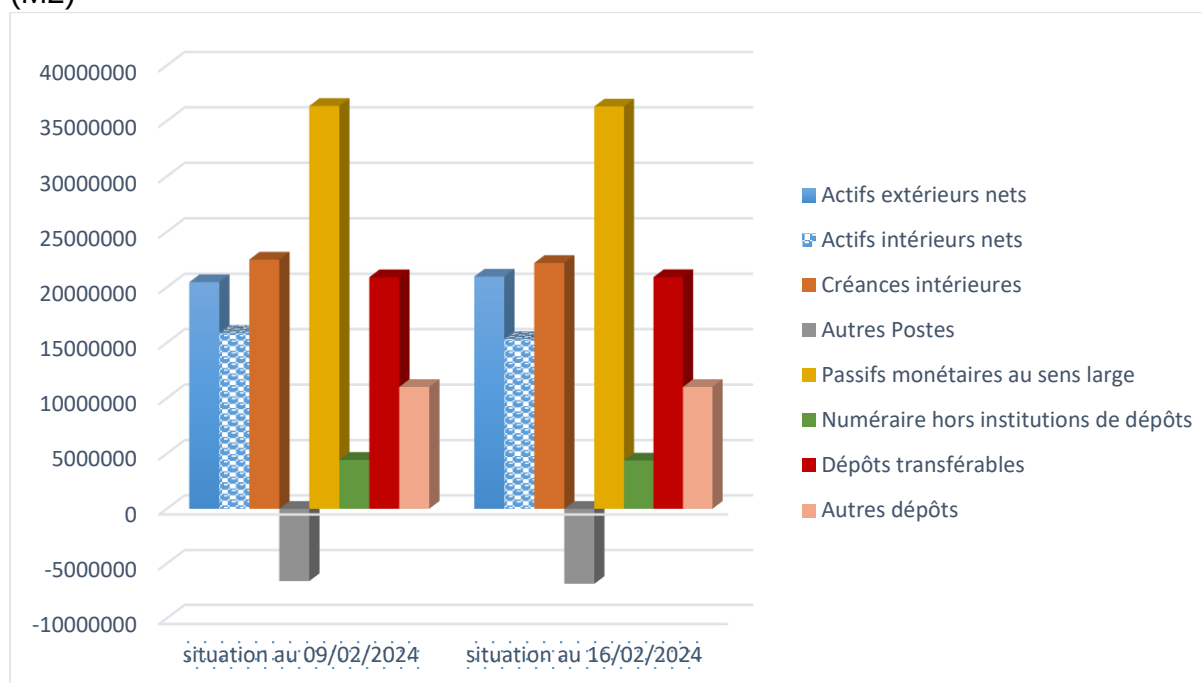
Tableau 4.13-1: Bilan hebdo. de la Banque Centrale du Congo (en millions de CDF)

	Au 02 fév.-24	Au 09 fév.-24	Au 16 fév.-24	Ecart
Actifs extérieurs nets	7500425	6236208	6733248	497040
Actifs intérieurs nets	864285	2129689	1630136	-499553
Créances intérieures	4238869	4188348	3928641	-259708
Créances nettes sur l'Admin. Centrale	3193759	3204942	2894736	-310206
Créances sur les autres institutions de dépôts	918945	862812	903413	40601
Créances sur les autres secteurs	126165	120595	130492	9897
Autres postes nets	-3374584	-2058659	-2298504	-239846
<i>Bons BCC</i>	<i>275000</i>	<i>285000</i>	<i>275000</i>	<i>-10000</i>
Base monétaire	8364710	8365897	8363384	-2513
Circulation fiduciaire	4700679	4737624	4681545	-56079
Engagements envers les autres inst. de dépôts	3640864	3605761	3646123	40362
Engagements envers les autres secteurs	23166	22512	35716	13204

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

4.14. Passifs monétaires au sens large (M2)

Au 16 février, les passifs monétaires au sens large ont régressé de CDF 46,41 milliards (-0,13%), se chiffrant à CDF 36.305,88 milliards après 36.352,29 milliards au 09 février. Cette baisse est consécutive à celle des actifs intérieurs nets de CDF 543,46 milliards de suite de la baisse des créances nettes sur l'Administration Centrale, alors que les actifs extérieurs nets se sont accrus de CDF 497,04 milliards. Elle est située dans le numéraire hors institutions de dépôts.

Graphique 4.14-1 : Evolution hebdomadaire des passifs monétaires au sens large (M2)


Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

Tableau 4.14-1 : Evolution hebdomadaire des passifs monétaires au sens large (M2)
(en millions de CDF)

	Au 02 fév.-24	Au 09 fév.-24	Au 16 fév.-24	Ecart
Actifs extérieurs nets	21728744	20464528	20961568	497040
Créances sur les non-résidents	32327213	31788201	32285242	497040
Engagements envers les non-résidents	-10598469	-11323674	-11323674	0
Actifs intérieurs nets	14393847	15887764	15344310	-543455
Créances intérieures	22491182	22496794	22196485	-300309
Créances nettes sur l'Adm. Centrale 3SG	2182009	2193192	1882986	-310206
Créances sur les autres secteurs 3SG	20309172	20303602	20313499	9897
Autres Postes	-8097335	-6609030	-6852176	-243146
Passifs monétaires au sens large	36122591	36352292	36305878	-46414
Numéraire hors institutions de dépôts	4396265	4433210	4377131	-56079
Dépôts transférables	20714147	20906733	20916397	9665
Autres dépôts	11012179	11012350	11012350	0

Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

4.15. Instruments de politique monétaire

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale du Congo (BCC) s'est réuni, le 29 décembre 2023 et a décidé de maintenir l'orientation restrictive de la politique monétaire et a recommandé un suivi rigoureux des conditions affectant la liquidité dans l'économie par la BCC.

Ainsi, le taux directeur de la BCC a été maintenu à 25% et les coefficients de la réserve obligatoire à 10% et 0% pour les dépôts à vue et à terme en francs congolais, et à 13% et 12% pour les dépôts à vue et à terme en devises.

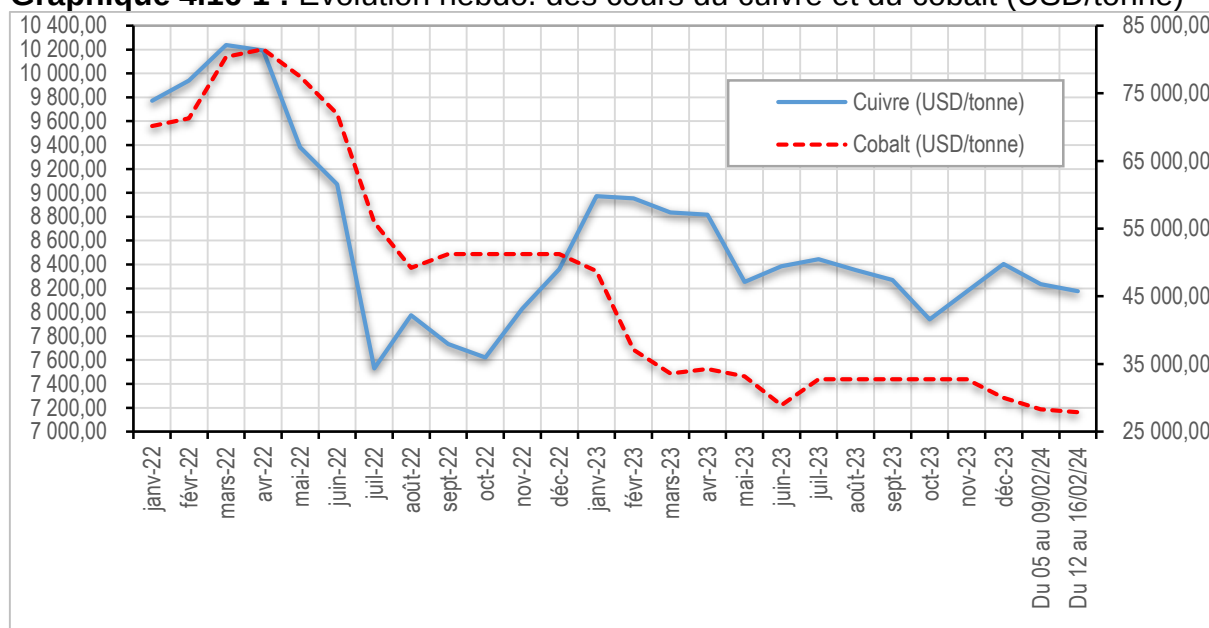
Le CPM a insisté sur la nécessité de maintenir des politiques économiques saines, prudentes et favorable à la croissance, et de renforcer la coordination des politiques budgétaire et monétaire.

En outre, au 16 février, l'encours global du *Bon BCC* s'est situé à CDF 275,00 milliards après 285,00 milliards une semaine plus tôt, occasionnant ainsi une injection hebdomadaire de CDF 10,00 milliards.

4.16. Cours des matières premières d'origine minérale et hydrocarbures

Au cours de la semaine du 11 au 16 février, le cours du cuivre a baissé de 0,74% pour se situer à USD/tonne 8.17490. De même, celui du cobalt a baissé de 1,56%, s'établissant à USD 27.868,00 la tonne sur le London Metal Exchange (LME).

Graphique 4.16-1 : Evolution hebdo. des cours du cuivre et du cobalt (USD/tonne)



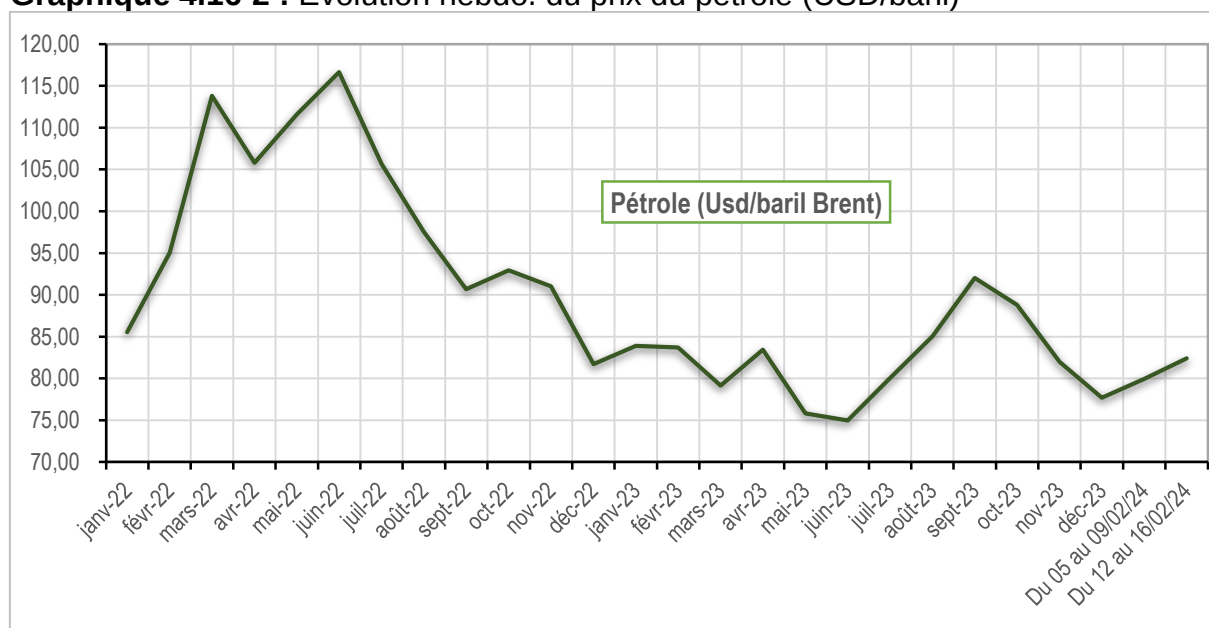
Source : CCE/Min. Plan sur base des données du Min. Mines/CTCPM

Concernant le cours du zinc, il a baissé de 3,28%, pour se situer à USD/tonne 2.307,70. Par contre, le prix de l'étain s'est accru de 7,12%, pour s'établir à USD/tonne 27.106,00.

Quant aux métaux précieux, le prix de l'argent a augmenté de 1,25% pour se situer à Cents US/Once de Troie 2.270,10. Le prix de l'or a, par contre, baissé de 1,42% pour se situer USD/once de Troie 1.999,67.

Par ailleurs, le prix du baril du brent a affiché une hausse de 3,05%, pour se situer à USD 82,39.

Graphique 4.16-2 : Evolution hebdo. du prix du pétrole (USD/baril)

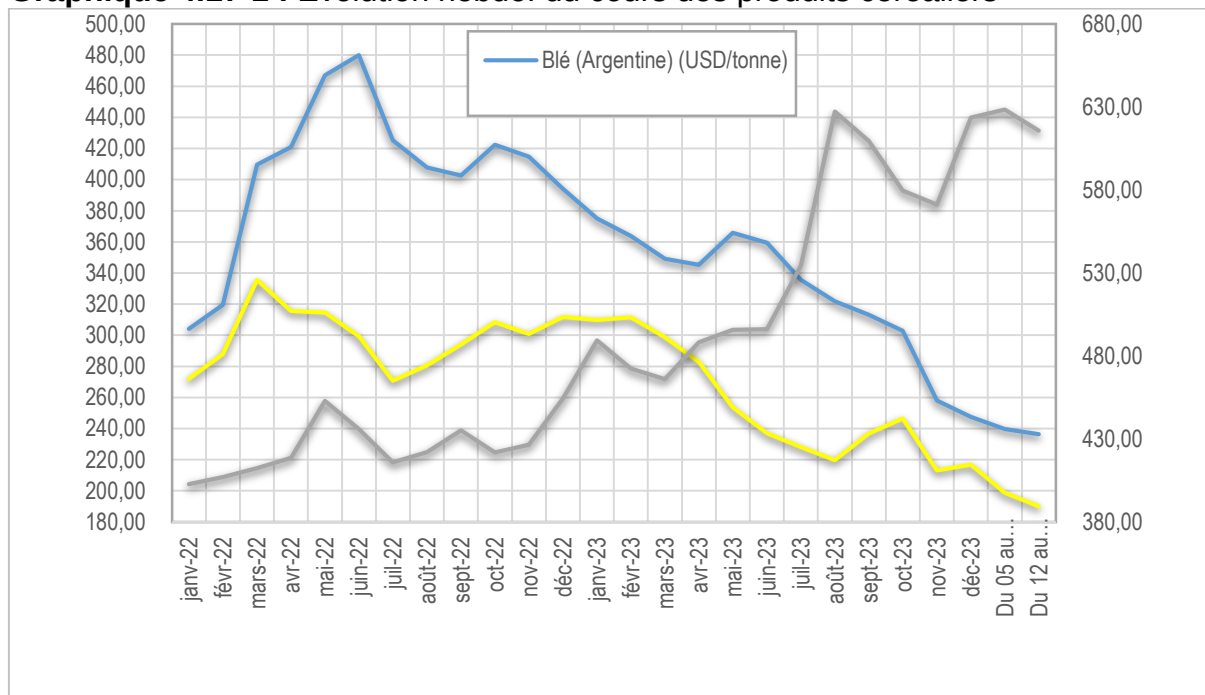


Source : CCE/Min. Plan sur base des données de la BCC

4.17. Cours des matières premières d'origine agricole

Au cours de la semaine sous analyse comparativement à la semaine précédente, les prix moyens des tous les produits céréaliers ont baissé. En effet, les prix du blé et du maïs argentin ont respectivement baissé de 1,34% et 4,33% pour se situer à USD/tm 236,40 et 190,20. De même, le prix du riz thaïlandais a régressé de 2,01%, pour se situer à USD/tm 615,80.

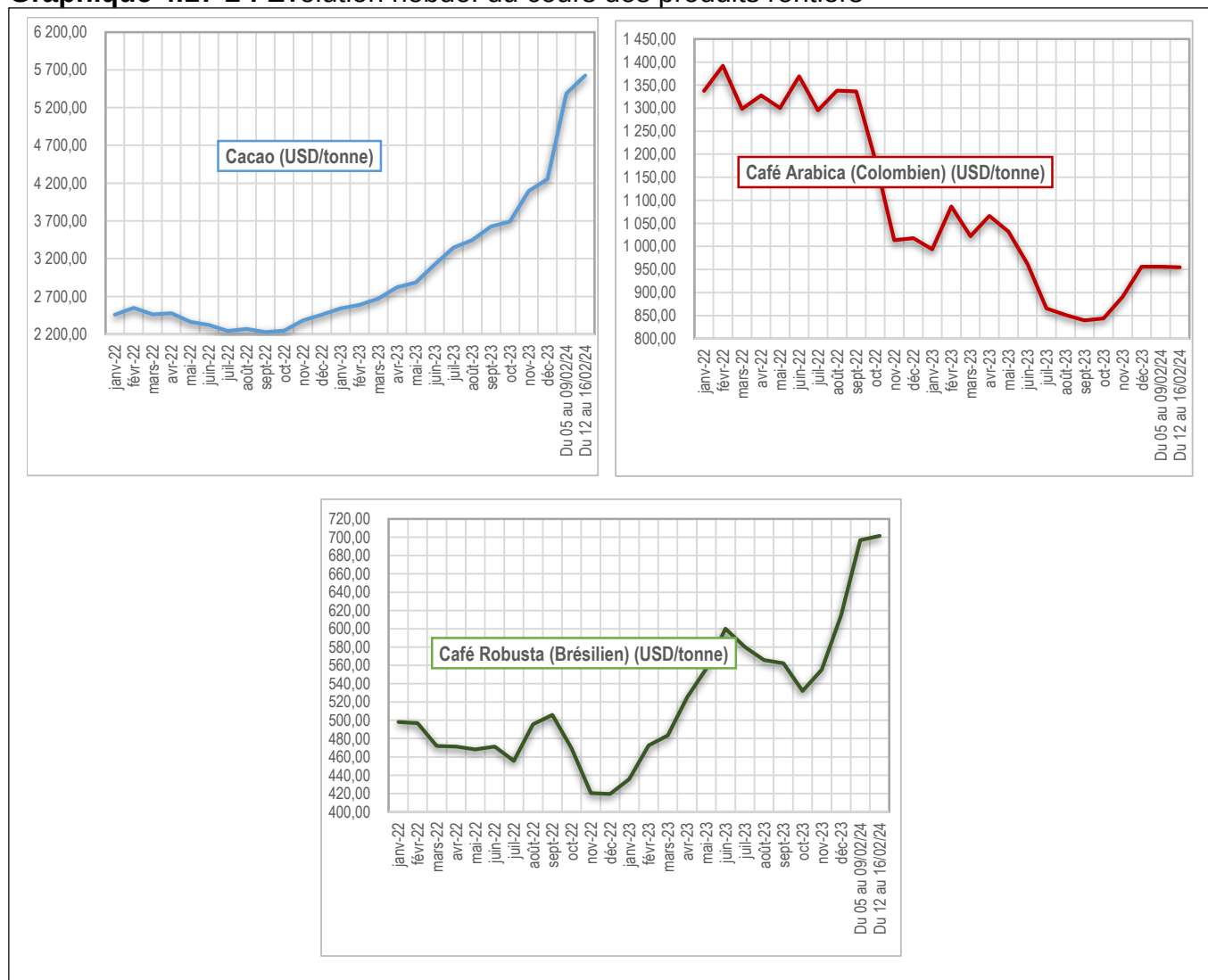
Graphique 4.17-1 : Evolution hebdo. du cours des produits céréaliers



Source : CCE/Min. Plan sur base des données de Min.Com.Ext.

Concernant les produits rentiers, le prix du cacao s'est accru de 4,46% et celui du café robusta de 0,66% pour se situer respectivement à USD/tm 5.626,57 et 701,39. Par contre, le prix du café arabica a baissé de 0,14% pour se situer à USD/tm 954,95.

Graphique 4.17-2 : Evolution hebdo. du cours des produits rentiers



Source : CCE/Min. Plan sur base des données de Min.Com.Ext.

ANNEXES

Annexe 1 : Contributions des fonctions de consommation à l'inflation

	Pondérations	Semaine du 05 au 10 février 2024	Semaine du 12 au 17 février 2024	Variation en %	Contribution	
					Au nbre de points de pourcentage du changement total	A la variation totale (en)
Indice total	10000	423,963	425,380	0,334	33,418	100,000
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	7002	386,930	388,255	0,343	21,888	65,497
Pain et céréales	1466	524,428	527,875	0,657	11,919	35,667
*Céréales non transformées	401	535,275	541,757	1,211	6,128	18,338
*Farines, semoules et gruaux	253	522,560	525,775	0,615	1,917	5,738
*Pâtes alimentaires	3	212,517	212,517	0,000	0,000	0,000
*Pains	741	362,581	363,633	0,290	1,839	5,502
Viande	215	410,400	412,620	0,541	1,126	3,369
Poisson	453	476,230	477,680	0,304	1,549	4,635
Huiles et graisses	520	257,310	257,445	0,052	0,166	0,495
Légumes	2263	427,937	428,876	0,219	5,013	15,001
Boissons alcoolisées et tabac	216	255,957	256,319	0,141	0,184	0,552
Articles d'habillement et chaussures	453	438,570	440,030	0,333	1,559	4,666
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	380	999,800	1003,020	0,322	2,883	8,628
Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison	361	355,390	356,924	0,432	1,306	3,907
Santé	196	530,327	532,229	0,359	0,880	2,633
Médicaments et autres produits pharmaceutiques, appareils et matériel thérapeutique.	122	517,904	517,904	0,000	0,000	0,000
Produits médicaux divers	6	697,315	714,961	2,531	0,252	0,754
Services médicaux et paramédicaux extrahospitaliers	46	529,694	530,663	0,183	0,106	0,317
Transports	442	400,354	400,989	0,159	0,661	1,979
Communications	48	319,994	320,872	0,274	0,099	0,298
Loisirs et culture	218	348,522	349,573	0,302	0,541	1,620
Enseignement	103	424,895	425,510	0,145	0,150	0,449
Restaurants et hôtels	149	665,560	669,480	0,589	1,379	4,128
Biens et services divers	432	585,960	587,810	0,316	1,886	5,645

Source : Institut National de la Statistique (INS)

Table de matières

1. Contexte international	1
2. Contexte national	3
3. Résumé de l'évolution de principaux indicateurs économiques en RDC	3
4. Analyse détaillée des principaux indicateurs économiques.....	6
4.1. Indice des prix à la consommation	6
4.2. Production brute de l'énergie électrique	7
4.3. Finances publiques	9
4.4. Marché de titres publics.....	9
4.5. Encours budgétaires.....	9
4.6. Exonérations et allègements douaniers	9
4.7. Marché de changes	10
4.8. Réserves de change.....	12
4.9. Importations déclarées de biens	13
4.10. Importations du maïs par porte d'entrée	13
4.11. Importations du ciment par porte d'entrée	14
4.12. Exportations déclarées de biens	14
4.13. Base monétaire.....	15
4.14. Passifs monétaires au sens large (M2)	16
4.15. Instruments de politique monétaire	17
4.16. Cours des matières premières d'origine minérale et hydrocarbures	17
4.17. Cours des matières premières d'origine agricole	19
ANNEXES.....	21
Table de matières.....	23